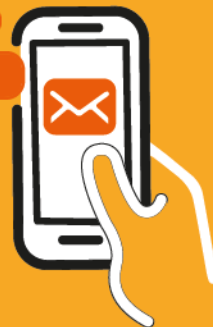


Cfdt:

VOTRE VOIX NOTRE ACTION — VOTEZ CFDT —



Pouvoir d'achat : la CFDT plus que jamais mobilisée !

L'inflation poursuit sa hausse et a des conséquences lourdes. Certes, le SMIC a été augmenté (+2,65% au 1^{er} mai), l'indice minimum de traitement dans la Fonction publique, aussi. Mais depuis cette date : Les agents de catégorie C restent 4 ans au SMIC avant une augmentation de... 8 euros/mois !

- ➔ Les agents de catégorie C restent 9 ans au SMIC avant une augmentation de... 8 euros/mois !
- ➔ Les agents de catégorie B sont recrutés au Smic, au même indice que la catégorie C pendant 4 ans !
- ➔ Les agents de catégorie A sont recrutés à un indice supérieur au SMIC de même pas 10 % !

Les mesures d'urgence que veut la CFDT :

- Une hausse de la valeur du point, la plus rapide possible.
- Une révision en urgence des grilles.
- Un engagement à une revoiture sur la valeur du point en fonction de l'inflation.

La CFDT interpellera le nouveau Gouvernement dès qu'il sera connu. Elle fera connaître ses revendications pour les agents publics !

L'ensemble des agents publics subissent l'inflation et seule une hausse de la valeur du point accompagnée d'une révision en urgence des grilles est de nature à répondre aux conséquences de l'inflation.

**Pour peser sur le nouveau gouvernement,
soutenez ces revendications en signant
et en faisant signer la carte-pétition
de la CFDT Fonction publique !**

SUIVEZ NOUS



[UFFA.CFDT.FR](https://uffa.cfdt.fr)